PREVENIR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR LA METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

Ref. SA150

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Membres de CSST, relais sécurité dans l'entreprise et toute personne susceptible de participer à un groupe d'analyse d'accidents ou d'incidents.

Notre intervenant :

Consultant Formateur, expert en QHES

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : A définir

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

310 € HT (372 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Comprendre les mécanismes d'apparition d'un accident,
- Savoir l'analyser de manière factuelle grâce à la méthode de l'arbre des causes,
- Proposer les mesures correctives pertinentes.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Repose sur une alternance d'apports théoriques et d'exercices sur la formulation des faits, la construction des liens et la recherche des solutions envisageables.
Un support de cours sera remis à chaque participant.
Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'un certificat de stage

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- **Enchainement des défaillances dans le modèle de James Reason**

- **La démarche d'analyse des accidents du travail (et incidents majeurs ayant pu entrainer des conséquences graves)**

  - L'objet de la démarche
  - Mise en place d'un groupe de travail
  - Définition et rôle du garant de l'analyse
  - Notion de fait : où et comment les recueillir ?
  - Formalisation des faits : le compte rendu.

- **Les différentes méthodes**

  - Diagramme d'Ishikawa - Diagramme cause effet également 6M, Fishbone diagram
  - Les « 5 pourquoi »
  - L'arbre des causes

- **La construction de l'arbre des causes**

  - Les étapes de la démarche

- Exploitation des faits recueillis
- Construction de l'arbre des causes avec les différents types de liaison (notions de logique « et », « où »)
- Formalisation de l'arbre
- Exploitation de l'analyse et communication

Proposition de moyens de prévention suite à la construction de l'arbre des causes

- Choix des actions de prévention
- Mise en place des solutions proposées ; articuler les mesures immédiates, différées et définitives

Suivi et évaluation des mesures prises

Etude d'un ou plusieurs cas d'accident (ou d'incident) de votre entreprise

Analyse des modalités de recueil des faits et construction de l'arbre des causes.